

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 21 FEVRIER 2020.**

Etaient Présents : Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Fabienne PESENTI, Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Christine BUCHON, Jean-Paul PETIT
Absents Excusés : Eric LAFONT (donne procuration à Patrick BERNARD), Laurent MONDEME
Secrétaire de séance : Stéphanie CROXO.

Ordre du jour :

- Vote du compte de gestion Mairie 2019.
- Approbation du compte de gestion assainissement 2019.
- Vote du compte administratif Mairie 2019.
- Délibération affectation de résultat 2019 Mairie.
- Délibération approbation du solde de fonctionnement et du solde d'investissement 2019 pour l'assainissement.
- Amendes de police.
- Convention pour la compétence assainissement collectif Mairie/Alès Agglomération.
- Convention pour la lutte contre les frelons asiatiques et utilisation du matériel entre différentes communes.
- Divers.

- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Ouverture de la séance à 18h30.

1 Votes des comptes de gestions et administratifs 2019 :

M14 : Dépenses fonctionnement : 252 230.79 €
Recettes fonctionnement : 356 297.41 €
Dépenses investissement : 358 199.60 €
Recettes investissement : 220 731.65 €

M49 : Dépenses fonctionnement : 0.00 €
Recettes fonctionnement : 0.00 €
Dépenses investissement : 49 619.49 €
Recettes investissement : 36 935.05 €

Les comptes de gestion et administratifs sont rigoureusement identiques.

Afin de procéder au vote ; Mr le Maire quitte la séance.

Tous les comptes 2019 sont votés à l'unanimité.

Félicitations à notre secrétaire de Mairie pour l'excellente tenue des comptes.

2 Amendes de Police :

Afin de mettre en sécurité certains axes du village et positionner définitivement les arrêts des bus, une demande de subvention pour les panneaux de signalisation et les marquages au sol sera demandée au Département au titre des amendes de police.

Vote à l'unanimité.

3 Convention compétence assainissement Mairie/Agglo :

Vote à l'unanimité.

4 Convention frelons asiatiques :

Comme vu au dernier conseil Municipal.

Vote à l'unanimité.

5 Divers :

-Devis pour de nouvelles tables et de nouveaux bancs au foyer, plus légers et plus pratiques à déplacer. Demande pour 15 tables et 30 bancs.

-Le portillon du jardin d'enfants a été vandalisé, il sera réparé par l'employé communal et un élu.

-Suite à plusieurs petits problèmes intervenus au « Local des jeunes » Place de l'Eglise, Anim'Euzet propose d'avoir un bail pour ce local et celui du dessous. L'Association s'engage à payer les frais d'électricité, d'eau et d'assurance. Il a été décidé à l'unanimité (Fabienne PESENTI s'étant abstenue) d'attribuer ces locaux pour 0€.

Mr le Maire termine la séance en remerciant les Conseillers sortants pour leur assiduité et leur implication tout au long du dernier mandat.

Levée de séance à 20h00